

Toutes les classes du peuple ont manifesté leur sentiment profond de soulagement de leur anxiété pendant une longue et pénible incertitude, en se réunissant à leur Reine bien aimée dans des actions de grâce publiques, qui ont produit par le nombreux concours des populations et l'unanimité de sentiment la cérémonie la plus grandiose et la plus imprestive dont on ait jamais été témoin dans la capitale de l'Empire. Je vous invite à suivre ce bon exemple le quinzième jour du présent mois.

Il a été jugé à propos de remettre la cérémonie jusqu'après la réunion du Parlement, et j'ai l'assurance que les membres des deux Chambres, aussi bien que tous les fidèles sujets de Sa Majesté dans toute l'étendue de la Puissance, s'empresseront de s'unir pour célébrer l'occasion d'une manière convenable et avec une loyale ardeur.

Notre réunion a elle-même été retardée plus que d'ordinaire par des considérations d'intérêt impérial, aussi bien que d'intérêt colonial, et à l'instance du Gouvernement de Sa Majesté.

La jeune Province de Manitoba fut, en septembre dernier, menacée d'invasion par des gens sans foi ni loi des Etats-Unis. Les autorités locales adoptèrent de promptes mesures de résistance qui furent suivies des meilleurs résultats.

Pour rassurer le peuple de la Province, et prévenir le retour d'un semblable outrage, j'ordonnai l'envoi au Fort Garry de deux cents miliciens.

Malgré l'inclémence de la saison, les troupes surmontèrent les difficultés de la marche avec énergie et succès, donnant par là la preuve non-seulement de leur propre discipline et constance, mais de plus l'excellence de la route à travers notre propre territoire.

Les comptes de la dépense qu'a entraînée cette expédition seront mis devant vous, et vous serez priés de passer un Bill pour indemniser le Gouvernement.

Une copie du traité fait à Washington l'année dernière entre Sa Majesté la Reine et les Etats-Unis d'Amérique, dans lequel la Puissance a un si grand intérêt, sera mise devant vous.

Tous les papiers et correspondance close, qui peuvent être rendus publics, sans préjudice aux intérêts de l'empire ou du Canada, vous seront aussi soumis de suite pour votre information, et vous serez appelés à prendre en considération cet important sujet.

Il fut tenu à Ottawa en septembre dernier une Conférence sur le sujet de l'Immigration, à laquelle le Gouvernement de la Puissance, ainsi que ceux de chaque Province étaient représentés. On en vint provisoirement à un projet pour une action conjointe et séparée, auquel j'appelle votre attention. Je ne doute pas de votre disposition à pourvoir amplement à l'encouragement de l'Immigration, au maintien et à l'extension de laquelle le développement des vastes ressources naturelles du Canada, est si vitalemeut lié.

Depuis la dernière Session s'est heureusement consommée l'Union de la Colombie Britannique avec le Canada, et ses représentants prennent maintenant part à vos délibérations.

Pour ouvrir et établir les fertiles Territoires du Nord-Ouest, et y relier la Colombie Britannique, il sera nécessaire que vous pourvoyiez à la construction d'un chemin de fer jusqu'à l'Océan Pacifique, conformément aux termes de l'ordre de Sa Majesté en conseil, unissant la Colombie Britannique à la Puissance. Il fut fait à la dernière Session une appropriation pour l'exploration et arpentage préliminaire de la route pour le chemin de fer. L'ouvrage a été poursuivi avec diligence, et il sera mis devant vous un rapport des progrès faits jusqu'à ce jour.

Je me flatte que vous partagerai avec moi la pensée que l'amélioration et l'extension, depuis si longtemps projetées, de notre système de canaux devraient être poursuivie avec vigueur.

L'accroissement rapide du commerce du Canada, et l'importance de concourir pour le commerce du Grand-Ouest et de le faciliter, exigent que les moyens de transport par eau soient rendus moins coûteux et plus faciles.

J'ai à vous prier de donner votre sérieuse attention à ce sujet, ainsi qu'à la convenance de pourvoir à l'établissement d'une communication directe par eau entre le Golfe St. Laurent et la Baie de Fundy.

Le recensement décennal ayant été pris l'année dernière, il devient de votre devoir maintenant de ré-ajuster la représentation en Parlement des quatre Provinces composant en premier lieu la Puissance, conformément aux termes de l'Acte d'Union. Il sera en conséquence soumis à votre considération une mesure à cet effet.

Entre autres mesures, il vous sera présenté des Bills relatifs aux Juges des Cours Supérieures,—à la réglementation et à la régie des terres publiques et des mines de la Puissance dans Manitoba et les territoires du Nord-Ouest—et pour l'amendement des lois relatives à la santé publique.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes de l'année dernière seront de suite mis devant vous, ainsi qu'un état des recettes et dépenses de l'année courante, jusqu'à la fin du mois dernier.

Il m'est agréable de pouvoir vous annoncer que le reveu de l'année dernière, de même que celui de l'année courante, excéderont de beaucoup l'estimation qui en a été faite, et que conséquemment il n'y a aucun lieu de craindre des embarras du commencement immédiat des améliorations publiques projetées.

Le Budget pour l'année qui suit vous sera soumis, et je me flatte que vous serez d'avis que les Subsidés, que mon Gouvernement vous demandera de voter pour le service de Sa Majesté pourront être accordés sans inconvénient pour Ses Sujets Canadiens.

Honorables Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai d'autant plus de satisfaction en recourant à vos avis et votre assistance en ce moment, que je puis vous féliciter de la prospérité générale du pays, et de l'heureuse issue des démarches faites pour unir et consolider les vastes territoires qui composent maintenant la Puissance.

J'ai l'assurance que vous continuerez à dévouer la même assiduité que par le passé aux travaux additionnels que requièrent de votre part les exigences de populations plus nombreuses et une sphère d'opérations plus étendue, et je prie Dieu instamment que vos efforts dans le sentier du devoir soient assez heureusement guidés pour maintenir la paix et la justice dans toutes les parties du pays, et assurer le bonheur et le bien être durable de toutes les classes de ses habitants.